



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016

Original : français

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par l'Observatoire mauritanien des droits de l'homme et de la démocratie, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les discriminations en Mauritanie dans l'objectif de réaliser les objectifs de développement durable

Introduction

L'OMADHD est une ONG qui travaille dans le domaine de surveillance et de monitoring des droits de l'homme en Mauritanie. Cette déclaration vient dans le cadre de notre plaidoyer en faveur de l'éradication de la pauvreté en vue de réaliser les objectifs de développement durable.

Au cours des dernières années, l'OMADHD a toujours transmis des rapports soit au conseil des droits de l'homme soit au différent comité et organes de traité des Nations Unies et cela n'est que des tentatives pour promouvoir et protéger les droits de l'homme en Mauritanie.

En effet, suivant les dernières études et rapport alternatifs que nous avons élaboré, il a été constaté que la Mauritanie a connue des avancées considérables en matière de la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les discriminations, cependant il reste à renforcer le caractère inclusif et la cohésion de la société, ainsi que l'encrage de l'état de droit, pour que la population puisse bénéficier de l'égalité des chances et d'un accès équitable aux ressources disponibles.

Base Juridique

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est l'un des objectifs spécifiques du gouvernement mauritanien dans le domaine de sa politique sociale. En vertu des conventions et pacte international ratifiés par le Pays, En effet on note bien que derrière la loi nationale il s'affiche une volonté avérée du gouvernement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion, cela se traduit par la mise en place de la stratégie nationale de la cohésion sociale; même si cette stratégie attend encore l'application et la mise en œuvre sur le terrain, s'ajoute à cela le plan d'action national de lutte contre la discrimination suivant les dispositifs de la convention internationale de lutte contre la discrimination. Ledit plan d'action exige de l'État la prise des mesures concrètes de lutte contre les discriminations, tant en assurant une protection juridique aux victimes potentielles qu'en créant des mesures d'incitation; ce projet de plan d'action est déjà sur table pour concertation avec les différents intervenants, mais on constate qu'il a pris en retard exorbitant pour son approbation et sa mise en œuvre, le même retard est le blocus encore de la mise en place de la commission nationale de lutte contre la Gabegie et la mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre la traite des personnes, suite au quel une cellule nationale de lutte contre la traite des personnes devra voir le jour comme un mécanisme d'étude du phénomène en question, de suivi et de lutte.

La loi 2015 incriminant l'esclavage, rend les pratiques esclavagistes en Mauritanie impossible et inopportun, c'est une mesure courageuse de lutte contre la pauvreté, de l'exclusion sociale et de réduction des inégalités.

La loi sur liberté de presse qui promeut la liberté d'expression et d'opinion est un acquit important dans la voix de bâtir un État de droit, mais il serait important d'accompagner le processus jusqu'à mettre en place un code d'éthique et de

déontologie. Une presse responsable et professionnelle participera sans doute à instruire la population et à vulgariser largement la culture citoyenne, et par conséquent renforcer la cohésion sociale. Alors que dans le cas échéant, une presse opportuniste, qui met au devant l'esprit entrepreneurial, ne renforce que la gabegie, le clientélisme, le népotisme et le tribalisme et la médiocrité.

Réalisations

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Entre 2010 et 2016, L'État Mauritanien a mis en œuvre plusieurs projets et programmes pilotes visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Cependant, l'action du gouvernement dans ce domaine a été constamment contestée, faute de d'ancrages institutionnels, d'actions inconcertées et la répartition non équitable sur le territoire national. Cela dit que le Programme Phare dans cette politique sociale: (Emel) reste un simple programme malgré la réussite, la situation n'est pas la même pour le programme d'éradication de l'esclavage et la lutte contre la pauvreté qui s'est transformé en l'agence Tadamoune.

Quant à l'action publique; l'agence, est vivement encouragée, mais qui reste agissant à l'aveuglette et insuffisamment, car il privilégie des zones qu'il estime prioritaire, ce qui représente une discrimination flagrante à l'égard des habitants des zones non prioritaires, suivant la même voix et procédures le programme Emel n'a pas envisagé d'intervenir horizontalement et n'a pas pris le temps de faire une cartographie des vulnérabilités en vue d'assurer l'efficacité de son action.

Recommandations

Toutefois, pour l'efficacité de la politique d'éradication de la pauvreté, il faut impérativement prendre en considération l'éradication de l'exclusion sociale, et cela requiert la mise en place d'un mécanisme de contrôle et de coordination consistant à établir des objectifs, à mesurer la pauvreté grâce à un ensemble d'indicateurs et de valeurs de référence, à formuler des orientations à l'attention du Gouvernement et des tous ses partenaires intervenants, ainsi qu'à établir des plans d'action nationaux pour lutter contre la pauvreté.

Un des outils essentiels de ce mécanisme est la mise en place d'un tableau de bord d'indicateurs en matière sociale – un instrument analytique qui sert à détecter au sein de la population toute évolution qui nécessite de faire l'objet d'un suivi étroit. Il doit compter à titre indicatif des indicateurs clés, à savoir le taux de chômage; le taux de chômage des jeunes et le taux de jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ni de formation; le taux de chômage de longue durée, le taux de chômage précoce, le revenu disponible brut réel des ménages; le taux de risque de pauvreté; et les inégalités de revenus.

Parmi les grands objectifs, figurent la cohésion sociale, l'égalité entre les hommes et les femmes, et l'égalité des chances pour tous grâce à des systèmes Fiches techniques de protection sociale efficaces; des interventions efficaces en matière de croissance, d'emploi ; ainsi qu'une bonne gouvernance et l'implication des parties prenantes.

S'agissant de l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail, nous recommandons à L'États de concevoir et appliquer «une stratégie globale et intégrée en faveur de l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail,

combinant un complément de ressources adéquat, des marchés du travail favorisant l'insertion et l'accès à des services de qualité».

Face au nombre croissant de personnes menacées de pauvreté extrême en raison du manque de la persévérance des autorités régionales, des réformes structurelles doivent être envisagées permettant d'Investir dans le domaine social en faveur de la croissance et de la cohésion sociale. Des conseils régionaux doivent être misent en place, composés des représentants de toutes les composantes tribale existante dans chaque région à part, cette large représentativité est la seule mesure susceptible de garantir la prise en compte des droits des minorités tribales.

La tribu est incontournable dans le monde Arabe et africain, elle joue un rôle important dans la cohésion sociale, mais la loi de la majorité exclu très souvent les minorités tribales car elles seront absorbé par la majorité.

L'État Mauritanien a renforcé ces dernières années la dimension sociale de la gouvernance et a donné la priorité aux investissements sociaux en faveur des citoyens, mais il doit tenir en compte cette donnée de minorité tribale et investir en particulier de plus dans l'enfance afin de briser le cercle vicieux de l'inégalité.

En outre, trois indicateurs relatifs à l'emploi (taux d'activité, taux de chômage de longue durée et taux de chômage des jeunes) doivent faire l'objet d'un suivi avec le mécanisme d'alerte cité plus haut qui soit établi pour déclencher d'autres mesures correctives.

Une meilleur forme de justice sociale et de répartition équitable des revenus et des richesses nationale, est la mise en œuvre d'un programme d'allocation universelles; pourquoi pas, ça a plus de positives que de négatives, quand on pense que ça promeut la paresse il faut penser qu'il aide à développer les qualités de chacun à initier et à innover en plus qu'il permet aux chercheur d'emploi de négocier sans crainte leurs contrat de travail avec l'employeur.

L'allocation universel est la solution définitive de l'extrême pauvreté, de la cohésion sociale et renforce l'attachement et le sentiment de fierté d'appartenance à sa patrie.

Je vous remercie.
